



SAINTINES.COM

N ° 43 - Juin 2016



SOMMAIRE

Vie communale	pages 2 à 7	Infos diverses	pages 15 à 18
Fêtes et cérémonies	pages 8 à 13	Le coin des associations	pages 18 à 19
Ecole Louis Collas	page 14	Infos utiles	page 20

Edito



Chères Saintinoises, chers Saintinois,

Depuis peu, vous avez dû remarquer un changement au secrétariat de la Mairie. En effet, Madame Armelle BEAUFILS, secrétaire générale, m'a fait part de son souhait de quitter Saintines car notre strate de commune (1000 habitants) ne lui permettait plus d'obtenir un grade évolutif dans la fonction publique territoriale. Pour ce faire, il lui fallait intégrer une commune de plus de 2000 habitants, et elle a choisi de rejoindre la commune de Venette.

Après dix années passées dans notre commune, ses bons et loyaux services, les dossiers qu'elle a traités avec rigueur et efficacité ont contribué à notre développement et surtout à faire évoluer les services scolaires (cantine, périscolaire, NAP, TAP, etc ...) dans une réglementation en perpétuelle mouvance.

Certes, la fonction de Maire a beaucoup évolué durant ces quinze dernières années avec la multiplication d'adhésion obligatoire aux différentes structures : intercommunalité, SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), SMTOHD (Syndicat Très Haut Débit), SAGEBA (Syndicat d'Aménagement des Eaux de la Basse Automne), SMVO (Syndicat Mixte Vallée de l'Oise, etc ...). Ce volume de dossiers les plus divers et variés ont obligé les Maires de s'entourer de collaborateurs efficaces et disponibles. C'est dans cet esprit de confiance que j'ai beaucoup apprécié de travailler avec Madame BEAUFILS. Je lui adresse mes plus vifs remerciements pour

toutes les missions que je lui ai confiées et qu'elle a su mener avec brio durant dix ans pour le bien de notre commune.

Je lui souhaite, en mon nom, celui du conseil municipal et de la commune, une bonne continuation dans ses projets professionnels et personnels.

J'en profite pour remercier Lucie RAMBOUILLET d'avoir accepté le poste vacant en remplacement de Madame BEAUFILS. Depuis début mai, Lucie ne sera plus votre interlocutrice à l'accueil. Nous lui souhaitons réussite pour cette nouvelle expérience professionnelle de secrétaire générale. Nous sommes confiants puisque Lucie, courageuse, consciencieuse et efficace, a déjà le vécu de dix années passées au sein de notre commune et correspond au profil que nous attendions.

Concernant l'accueil de la Mairie, nous avons fait appel à candidature en vue de remplacer Lucie. Nous avons eu la chance d'avoir réponse d'une personne qui ne nous est pas inconnue, celle de Marine MACHU qui a effectué le remplacement de Lucie durant son congé maternité en 2015. Bienvenue pour ce retour parmi nous Marine et bon courage pour les différentes tâches qui t'attendent en étroite collaboration avec Lucie.

Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS

Départ en retraite

Après 25 années de travail, notre agent technique Monsieur Adérito Soares a pris une retraite bien méritée à compter du 31 mai. Un pot de départ lui a été offert, réunissant Monsieur le Maire, les adjoints, les conseillers et collègues de la commune afin de lui souhaiter une bonne retraite et continuation sans avoir oublié de mettre l'accent sur sa compétence dans le travail ainsi que son assiduité et son sérieux.



Impôts 2016

Lors du vote du budget 2016 en date du 14 avril dernier et selon proposition de Monsieur le Maire, c'est une nouvelle fois **0 % d'augmentation** de la part communale qui a été votée à l'unanimité.

On peut retenir que les élus ont fait ce choix afin de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, entreprises et artisans.

Cette décision s'effectue dans un contexte difficile, avec notamment une baisse des dotations de l'Etat mais les élus ont pour ambition de maintenir la qualité de ce service grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de

fonctionnement.

Les engagements en matière d'investissement 2016 sont néanmoins maintenus : renouvellement en totalité des réseaux rue Pasteur, remplacement des ouvrants de toutes les classes élémentaires, bibliothèque et salle informatique, école numérique pour le 3ème cycle, acquisition d'un véhicule 3T5 en remplacement du Mercedes obsolète. Il faut ajouter les entretiens les plus divers et variés de nos installations ainsi que le patrimoine communal sans oublier le maintien des différentes manifestations.

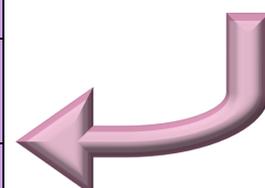
Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la commune stabilise ses taux, tout en investissant en faveur de ses priorités inscrites dans son programme électoral.

0%

de hausse d'impôts

Budget communal consolidé
(investissement
Et
fonctionnement)

	2012	2013	2014	2015	2016
Taxe D'habitation	17,40 %	17,40 %	17,40 %	17,40 %	17,40%
Foncier Bâti	12,55 %	12,55 %	12,55 %	12,55 %	12,55%



Compte

administratif 2015

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	607 109,48 €
Charges à caractère général	199 009,12 €
Charges de personnel	246 048,77 €
Autres charges de gestion courante	72 732,19 €
Charges financières	9 681,40 €
Atténuation de produits	79 638,00 €
Recettes de l'exercice	845 139,05 €
Atténuation de charges	44 641,98 €
Produits des services	700,00 €
Impôts et taxes	368 777,59 €
Dotations et participations	231 813,79 €
Autres produits de gestion courante	30 536,32 €
Produits exceptionnels	168 669,37 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	36 285,82 €
Opérations d'équipement	11 396,72 €
Remboursement d'emprunt	24 889,10 €
Recettes de l'exercice	400 265,73 €
Subventions d'équipement	338 776,03 €
Dotations fonds divers	60 523,83 €
Réserves	300,00 €
Opérations patrimoniales	665,87 €

Budget

primitif 2016

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	632 229,20 €
Charges à caractère général	193 000,00 €
Charges de personnel	246 000,00 €
Autres charges de gestion courante	75 600,00 €
Charges financières	10 100,00 €
Atténuation de produits	82 000,00 €
Dépenses imprévues	25 529,20 €
Recettes de l'exercice	632 229,20 €
Atténuation de charges	10 000,00 €
Impôts et taxes	332 700,00 €
Dotations et participations	208 450,00 €
Autres produits de gestion courante	31 500,00 €
Produits des services	500,00 €
Résultat reporté	49 079,20 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	451 895,00 €
Opérations d'équipement	427 295,00 €
Remboursement d'emprunt	23 600,00 €
Opérations patrimoniales	1000,00 €
Recettes de l'exercice	451 895,00 €
Subventions d'équipement	155 660,00 €
Virement	100 733,88 €
Résultat reporté	195 501,12 €

Nouveau

à Saintines



Fabrice et Marie vous proposent un service de livraison à domicile, une fois par semaine, afin de pouvoir servir une clientèle étant dans l'impossibilité de se déplacer.

Passez votre commande le mardi aux horaires d'ouverture : 6h30/12h30—16h/19h30 pour être livré le jeudi après-midi.

Fabrice et Marie ainsi que toute leur équipe vous remercient pour votre confiance.

La Boucherie Saint-Pierre
90 rue Albert Bocqué
60320 Béthisy-Saint-Pierre
Tel : 03.44.39.70.23

Pass Permis

Citoyen

Le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître, nous avons désormais 5 jeunes qui ont adhéré à ce processus pour bénéficier de l'aide de 600 euros du Conseil Départemental contre 70 heures de travail dans une collectivité pour financer le permis de conduire.

Les tâches effectuées sont diverses : travail administratif, classement, peinture des grilles de l'école, vente de pain, aide aux différentes manifestations communales au sein des fêtes et cérémonies.

Si vous avez entre 18 et 19 ans, n'hésitez pas à nous contacter, les inscriptions se font en Mairie aux heures d'ouverture habituelles.



web



Emploi Civique

Le point Poste et le dépôt de pain communaux sont tenus depuis le mois d'octobre 2015 par une personne en emploi Service Civique (Elvina Gooriah) mais ce contrat prendra fin en juin 2016.

Nos administrés ont tant apprécié la gentillesse et le sourire d'Elvina tout au long de cette période que nous ne pouvions la laisser partir ainsi. Aussi, un contrat aidé sera

mis en place pour pouvoir la garder au même poste au moins une année supplémentaire.

La mission principale d'Elvina lors de son Service Civique était ambassadrice du lien social et intergénérationnel. Pour cela, elle devait mettre en place une journée festive intergénérationnelle dans la commune, le « FAMILY DAY ».

Horaires de l'agence postale communale (APC)

et de la vente de pain

du lundi au samedi de 8h30 à 12h00.

Fermeture le dimanche et jours fériés.

Family Day



Le vendredi 20 mai après-midi, cette fête a vu le jour dans la bibliothèque, la salle des fêtes et la salle du Conseil de la Mairie.

« **FAMILY DAY** » a été une réussite totale. Enfants et adultes étaient réunis pour jouer, lire et s'amuser. La Médiathèque de l'Oise avait mis à notre disposition divers jeux et stands attractifs avec le personnel adéquat et ceci à titre gratuit. Sur la grande salle du Conseil étaient disposés des jeux de société auxquels grands et petits ont pu jouer ensemble.

Les enfants sont venus, pour la plupart, déguisés sur le thème des enfants du monde comme il était prévu, et nous avons organisé un grand concours sur trois catégories d'âge. Tous ont été absolument magnifiques et le jury a eu beaucoup de mal à désigner les gagnants. Des cris de joie mais aussi beaucoup de larmes (pour les

perdants et nous en sommes vraiment désolés) ont terminé ce joyeux défilé.

Nous tenons à remercier vivement les animateurs du périscolaire (eux-mêmes déguisés) qui, par leur implication, ont su amener et faire participer tous les enfants qui étaient inscrits aux NAP. Un grand merci également à la Médiathèque de l'Oise pour sa participation, aux institutrices et instituteur de Saintines qui ont fait dessiner les enfants pour compléter les expositions de la Médiathèque, ainsi qu'aux personnes qui nous ont aidé à organiser cette journée (crêpes, service, décoration, animation, etc ...)

Nous pensons que cette expérience devrait être renouvelée l'année prochaine (peut-être sur un samedi complet afin de recevoir enfants, parents et grands-parents en même temps).



Visite Assemblée

Nationale

Une visite de l'Assemblée Nationale a été organisée le samedi 30 avril.

Nous étions 22 et avons été accueillis par un guide pour la visite de l'Assemblée. Nous avons vite été rejoints par notre député Lucien Degauchy qui nous a fait visiter la partie privée de l'Hôtel de Lassay, actuelle résidence du Président de l'Assemblée Nationale.

Nous avons pénétré dans l'hémicycle où notre guide nous a longuement expliqué le protocole et les façons de siéger de nos députés.

L'immense bibliothèque abrite 700 000 volumes, son plafond a été peint par le célèbre Eugène Delacroix.

Le salon des Marianne accueille une collection impressionnante du célèbre buste national et

des caricatures en terre cuite de députés de la Monarchie de juillet.

Monsieur Degauchy nous a gentiment offert un pot de l'amitié à l'issue de cette visite. Nous le remercions vivement pour son sympathique accueil et pour l'organisation de cette sortie en collaboration avec Monsieur le Maire que nous remercions également.

Nous sommes ensuite allés manger dans un restaurant de Montmartre avant de reprendre la route.

Ce fut une excellente journée.

A quand la visite du Sénat ?



Chasse aux œufs

En raison des très nombreuses averses, la chasse aux œufs prévue le matin du lundi de Pâques a dû être annulée. Les enfants ont pu se réunir le samedi suivant sous le soleil, dans le parc de jeux pour courir dans tous les sens afin de trouver le précieux trésor.

Trois tranches d'âge étaient définies, les 1 - 4 ans, 5 - 8 ans, 9 ans et plus, réparties sur 3 zones différentes.



Après ramassage des œufs en chocolat, ceux-ci ont été répartis également selon le nombre d'enfants afin que personne ne reparte bredouille.

Une cinquantaine d'enfants de Saintines y ont participé. Rendez-vous l'année prochaine en espérant que le soleil sera de la partie !



Galette des rois

Le 24 janvier, les aînés ont pu déguster la galette des rois autour d'un verre de cidre, ce fut l'occasion de passer un moment convivial et de danser avec l'accompagnement musical de Didier Thieux que nous remercions chaleureusement.



Ciné-Rural

L'association Ciné-Rural met en place une carte de soutien au prix de 10 euros pour les aider à maintenir la tête hors de l'eau.

En effet, le Conseil Départemental, dans le but de faire des économies, a baissé leur subvention de 25 000 euros.

Le Ciné-Rural apporte un plus aux petites communes : un lien social, une animation régulière au sein des communes, une proximité et propose des tarifs intéressants auprès des familles.

Il serait dommage de voir ce service disparaître.

Si vous souhaitez soutenir le Ciné-Rural, des informations et bulletins d'inscription sont disponibles en Mairie.

Avec cette adhésion, la personne titulaire bénéficiera d'un tarif enfant au lieu du tarif adulte.

**Vous désirez être
informé chaque mois des
séances de Ciné à
Saintines ?**

**Inscrivez-vous à la
Newsletter* sur le site
saintines.fr**

***lettre d'information**

Randonnée

Cette première randonnée pédestre organisée le jeudi 5 mai en deux groupes (8 kms et 13kms) fut un succès.

Tous les éléments étaient au rendez-vous : soleil, ciel bleu, convivialité. Au retour de cette marche, les 53 participants ont été accueillis par un pot de l'amitié offert par la Mairie. Ensuite, tout un chacun a pu profiter d'un excellent pique-nique dans une ambiance très chaleureuse.

Suite à la réussite de cette belle journée et à la demande de certains participants, nous réitérerons cette journée détente l'année prochaine.



8 Mai

Monsieur le Maire a rendu hommage aux soldats morts pour la France, aux allumetiers morts pour la liberté et aux femmes victimes de la guerre lors de la cérémonie des commémorations du 8 mai 1945, en présence de notre conseillère départementale Béatrice Gouraud, des différents représentants des anciens combattants et l'école de musique de Verberie qui nous a une fois de plus joué de belles musiques.

Un vin d'honneur a été servi dans la salle des fêtes à ceux qui avaient fait le déplacement, des chocolats ont été distribués aux enfants.



ROPARUN

Le Roparun est une course de relais d'environ 520 km reliant Paris et Hambourg à Rotterdam dans le cadre de laquelle les participants, concourant par équipes, doivent livrer une prestation sportive en vue de récolter des fonds destinés à venir en aide aux personnes atteintes d'un cancer. La devise de la course – utilisée maintenant depuis de nombreuses années – est à cet égard particulièrement parlante : « Ajouter de la vie aux jours lorsqu'on ne peut plus ajouter de jours à la vie ».

Une "Roparunteam" se compose au maximum de huit coureurs qui, par conséquent, parcourent en moyenne 65 km, soit plus qu'un marathon et demi. En outre, l'équipe comprend au minimum deux personnes à vélo ainsi qu'un certain nombre de personnes

remplissant une fonction d'accompagnement. Il s'agit notamment des chauffeurs, des soigneurs, des traiteurs et des « capitaines de route ». Les équipes sont elles-mêmes chargées de l'organisation et du fonctionnement de ces activités annexes et, en moyenne, une équipe se compose de 25 personnes.

Cet évènement s'est déroulé le week-end du 14 mai. Comme chaque année, la commune de Saintines a accueilli une équipe bien sympathique le 14 en leur proposant de stationner sur le parking de la salle des sports. Un pot de l'amitié leur a été offert le samedi soir afin de faire plus ample connaissance et de les encourager dans ce beau projet sportif et humain. Félicitations à eux pour leur courage !



Brocante

Le soleil et la chaleur n'étaient pas au rendez-vous le 15 mai pour la brocante mais la pluie s'est abstenue.

Environ 45 exposants y participaient, dont un château gonflable et stand maquillage destinés aux enfants qui s'en sont donné à cœur joie. Beaucoup d'évènements avaient lieu le même jour, communions, tournois de foot... ainsi que le mauvais temps, ce qui explique la baisse du nombre d'exposants par rapport à l'année dernière qui était exceptionnelle.

La brocante et la restauration étaient

organisés cette année par la municipalité et l'association Ordi Facile que nous remercions. Plusieurs membres du conseil, les jeunes filles effectuant le PassPermis citoyen et d'autres bénévoles qui n'habitent pas Saintines ont participé à l'installation, préparation et service de la restauration. Nous remercions vivement toutes ces personnes qui nous ont aidé pour assurer le bon déroulement de cette journée ainsi que M. et Mme JOURNE, bouchers à Béthisy-Saint-Pierre pour le prêt du camion frigorifique.



Fête des Mères

Les mamans de Saintines et leurs conjoints ont été conviés le samedi 28 mai à la traditionnelle après-midi festive qui les met à l'honneur.

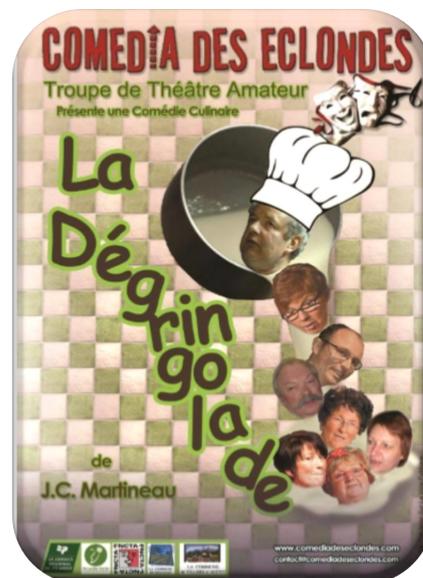
Le spectacle proposé cette année était une pièce de théâtre amateur jouée par la troupe « La Comedia des Eclondes » de Senantes qui compte une dizaine de membres.

« La Dégringolade », c'est le mot qui qualifie la situation de cette famille propriétaire d'un restaurant qui perd ses étoiles les unes après les autres. L'arrivée de la sœur du patron avec son acolyte déjantée va bouleverser la routine de la famille, s'en suivra des situations cocasses et drôles. Cette pièce a rencontré un

vif succès auprès des invités, la troupe avait installé un vrai décor de théâtre. De l'humour, des subtilités, des acteurs talentueux qui jouent des rôles plus farfelus les uns que les autres, cette représentation nous a fait passer un excellent moment.

Nous remercions Monsieur Louis Rubinsztajn et sa troupe d'être venus jouer à Saintines, la journée a dû être bien longue pour ces acteurs!!

Monsieur le Maire n'a pas manqué de souhaiter une bonne fête des mères à toutes les mamans présentes avant d'offrir un apéritif et un petit cadeau à chacune.



La présidente de la commission fêtes et cérémonies,
Delphine DEBRAY

Ecole Numérique



**FAIRE ENTRER
L'ÉCOLE DANS L'ÈRE
DU NUMÉRIQUE**
Une ambition pour la refondation de l'École



Début mars, nous avons été contactés par M. Hazard, inspecteur d'Académie, pour acquérir un équipement numérique mobile complet qui se compose, entre autres, de 12 tablettes tactiles. L'achat de cet équipement est un investissement important mais aussi une opportunité car l'éducation nationale rembourse 50% de cet achat avec un plafond de 8000€. Nos élèves de CM1/CM2 auront la chance de travailler sur ce nouveau matériel au cours de la prochaine année scolaire.



ac-amiens.fr

L'école entre dans le numérique et change avec le numérique !

Le 7 mai 2015, le Président de la République présentait un Plan numérique qui

vise, sur trois ans, à doter chaque collège d'équipements mobiles, sur la base d'un euro versé pour chaque euro dépensé par la collectivité.

La Loi de refondation de l'École, dans la priorité qu'elle donne à l'école primaire, veille à faciliter la transition de l'école au collège. C'est pour cela qu'à partir de la rentrée 2016, le cycle 3 sera composé des classes de CM1, de CM2 et de la classe de 6^o.

Le collège de Verberie ayant été retenu dans l'Appel à Projets pour la rentrée 2016, avec l'engagement du Conseil Départemental de l'Oise, les écoles élémentaires des six communes pouvaient ainsi bénéficier d'un équipement comparable. Le projet pédagogique du collège et des écoles, porté par Madame la Principale, Monsieur l'Inspecteur et leurs équipes, a donné priorité à un équipement cohérent de classes mobiles

composées de tablettes.

Dans un délai très contraint, les six municipalités et le conseil départemental ont pu se concerter avec l'aide de la Délégation académique au numérique et de la direction académique de l'Oise. C'est ainsi que l'accord de subvention a été donné mi avril et que les neuf écoles élémentaires pourront bénéficier, à la rentrée, de 12 tablettes utilisées, comme au collège, dans les différentes classes de cycle 3.

Une école numérique, c'est avant tout une école où les élèves apprennent à lire, écrire et compter avec le numérique, mais aussi apprennent à devenir des citoyens ouverts sur le Monde, respectueux de leur identité numérique et de celle des autres.

Bien entendu, nous nous réjouissons que, dès le mois de septembre, les élèves et les enseignants puissent « graver au fronton des espaces numériques la devise de la République » comme le disait en 2012, le Ministre de l'Éducation nationale.

Le Délégué Académique au Numérique Adjoint
M. PINEL

NAP

***Nouvelles Activités Périscolaires**

Les NAP ont été mises en place il y a bientôt 2 ans à Saintines. Le choix du conseil municipal a été de rendre ce service gratuit pour les familles.

**Pour la prochaine année scolaire,
LES NAP RESTERONT DE NOUVEAU GRATUITES.**



**Kermesse de fin
d'année des élèves de
l'école le 2 JUILLET.**

**Chants, danse, jeux,
balades en poney,
restauration sur place.**

**A partir de 10h au
gymnase.**

Travaux réalisés

par les agents

Rue du cimetière et fossé de la cavée

- Entretien des saignées rue du cimetière qui dirigent les eaux de pluies venant des champs par la route vers le fossé de la cavée. Les eaux sont ensuite orientées vers un bac de rétention (anti débordement au niveau du cimetière) et retrouvent le lit du fossé.

- Curage du fossé jusque la rue Pasteur.

- Nettoyage des canalisations engorgées de sable et déchets divers dans le lotissement de la rue Pasteur car les eaux pluviales sont également rejetées dans ce fossé.

Tout ce travail a été réalisé dans le but d'éviter tout risque de débordement dans ce lotissement.



Maison louée à M. Caron

L'accès au sous-sol de cette maison était fortement dégradé par les pluies et devenait dangereux lors de la montée.

Nous l'avons décapé, revêtu de gravillons et compacté pour permettre un accès plus facile et en toute sécurité.



Logements rue Maurice Thorez

Le mur des parties communes bâti en moellons risquait de s'effondrer avec la poussée des terres. Afin de sécuriser les locataires, nous avons reconstruit ce mur en parpaings.

Fleurissement

Nous avons pris la décision cette année de ne pas procéder au fleurissement des candélabres par mesure d'économie. Cela réduira la dépense non négligeable du budget de fonctionnement : acquisition des végétaux mais aussi le coût généré par la facturation des heures de nacelle (accrochage et décrochage des jardinières). Cette économie rejoint celle des décorations de Noël qui n'avaient pas été posées durant les fêtes de fin d'année.

Economie réalisée 2100€ :

- 1180€ de nacelle (montage et démontage des bacs)
- 920€ de fleurs et de terreau

Changement

véhicule

Notre bon vieux camion Mercédès rouge n'est plus. Après des années de bons et loyaux services, il a cessé de rouler et nous l'avons remplacé par un camion benne qui nous permettra de transporter plus facilement les déchets verts et autres.



Incident

Carrefour à feux

Nous avons eu à déplorer un incident sur les installations des feux (croisement des rues Jean Jaurès, Adrien Debuire et sente de Fay) lors du week-end de Pentecôte et le dimanche de la brocante. Afin de sécuriser les feux mis hors service, des affiches préventives ont été posées. Alors que des véhicules se sont retrouvés face à face de jour comme de nuit dans le rétrécissement rue Jean Jaurès, aucun accident n'a été signalé.

La cause de la panne était certainement due à un orage. La société de maintenance est intervenue 3 fois avant de détecter la panne.

Il faut signaler que dans ce cas de figure, c'est la réglementation du code de la route qui s'applique (priorité est donnée selon les panneaux en place) : **PRIORITE** aux véhicules se dirigeant vers Béthisy-St-Pierre sur la RD 123, **les rues Adrien Debuire et sente de Fay ne sont plus prioritaires.**



Travaux Ecole

Les vacances scolaires sont des moments propices aux travaux d'entretien et de rafraîchissement dans l'école. Pendant les vacances de Pâques, l'ancien toilette à la turque a été remplacé par un WC plus traditionnel.



Cet été, ce sont les ouvrants (fenêtres et portes) de l'école qui subiront un sérieux changement.

Plan de financement.

Travaux hors taxes	: 37 549,72 €
DETR	: 16 897,37 €
Réserve parlementaire	: 13 000,00 €
Commune	: 7 652,35 €

Incivilité

Nous constatons une nouvelle fois le comportement irrespectueux d'individus sans-gêne qui ignorent les règles de la vie en société, l'ordre public, tout simplement le savoir-vivre.

En effet, plusieurs chargements ont été déposés dans le chemin communal menant dans les champs en haut de la côte du

cimetière, ainsi que sur les bas-côtés de la montée sur le plateau agricole : gravats, faux plafond, bois avec clous, plaques de plâtre certainement issus de travaux de chantier. Ces constats ont pour effet de gêner les cultivateurs pour accéder à leurs champs. Les contrevenants s'exposent à de fortes sanctions.



Les déjections canines sont également des incivilités, c'est pourquoi nous mettons à votre disposition gratuitement des sacs conçus au ramassage de celles-ci.



Travaux

d'enfouissement

Les travaux rue Pasteur ont débuté à la mi-mai et doivent s'achever au mois d'octobre 2016. Nous vous prions d'accepter nos excuses pour les gênes occasionnées durant les travaux mais nécessaires pour le bien-être des riverains.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil possible aux entreprises travaillant pour votre confort. Les sociétés détentrices des marchés sont CAGNA et SDEL. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement des travaux dès que nous serons en possession d'autres éléments.

Ces travaux tant attendus permettront d'avoir des nouveaux éclairages, l'économie des consommations d'éclairage public, la mise aux normes du réseau d'eau potable et des branchements, la suppression des câbles aériens (basse tension et France Télécom) néfastes pour l'environnement et facteurs de pannes. Nous profiterons de ces grosses interventions pour passer les fourreaux destinés à recevoir la fibre optique et de ne pas rouvrir la voirie une nouvelle fois.

Stationnement

Rue Joliot Curie

Nous avons constaté que des véhicules étaient bien souvent stationnés en totalité sur les trottoirs ne permettant pas à une maman avec une poussette de transiter en toute sécurité comme l'exige la réglementation. Depuis l'attribution des logements, un bon nombre de jeunes mamans et d'enfants empruntent ce trottoir régulièrement pour se rendre et rentrer de l'école. Ils sont obligés de marcher sur la route départementale très passagère. Il fallait réagir afin de sécuriser les usagers.

Des tests de stationnements ont été réalisés en ce début d'année à l'aide de monoblocs depuis le carrefour de la rue Pasteur jusqu'au carrefour à feux du lotissement OPAC allée des Peupliers.

La matérialisation au sol par marquage à la peinture routière sera réalisée dans les prochaines semaines. Les parterres de végétaux seront supprimés ; des bordures de trottoirs surbaissées seront posées aux endroits stratégiques permettant ainsi aux véhicules de stationner à cheval sur la voirie et le trottoir.

Nous espérons que les automobilistes respecteront ces stationnements pour le bien-être et la sécurité de tous. Nous comptons sur votre compréhension et votre vigilance.



Le coin des Associations

Ordi Facile

L'année se termine pour l'association ORDI FACILE. Les cours se sont déroulés, comme chaque année, dans la bonne humeur et la convivialité malgré le peu d'inscrits.

Ce manque nous a obligé à supprimer la plage horaire de 17h30 à 18h30 et nous prions les personnes inscrites qui n'ont pas pu venir à la deuxième session de bien vouloir nous en excuser.

Les cours reprendront à la rentrée 2016 avec la nouvelle équipe en place depuis décembre 2015 (nouvelle secrétaire : Brigitte Sraczyk).

Nous insistons sur le fait que les bénévoles et le matériel seront à la disposition de toute personne nécessitant une aide aux démarches administratives ou autres à faire par internet, et ce, à un tarif préférentiel.



Tennis de table

de Saintines

ATT Saintines

L'Association de Tennis de Table de SAINTINES a organisé son tournoi annuel le jeudi de l'Ascension à la salle des sports.

Cette manifestation regroupe chaque année les meilleurs joueurs du département. Pour l'édition 2016, 105 pongistes ont participé aux différents tableaux proposés.

Les lauréats de cette édition sont :

tableau < 800 points : Rémi BOCHARD (Les Ageux)

tableau < 1100 points : Antoine PARMAN (Coudun)

tableau < 1400 points : Mickael BENTO (Angy Bury)

tableau < 1700 points : Mickael SZCZEPANIAK (Senlis)

tableau jeunes : Dimitri NICOLAS (Villers St Paul)

tableau féminines : Maelig MACE (Longueil Ste Marie)

tableau open (toutes catégories) : Hazedine FALEK (Senlis)

A noter les très bonnes performances de nos jeunes Saintinois puisque Nicolas ROGER a atteint les demi-finales du tableau < 800 points et Antoine CILLIER ne s'est incliné qu'en finale du tableau < 1400 points. Les dernières finales se sont achevées vers 22 heures ; les prix ont été remis en présence de M. Desmoulins, Maire de Saintines.



Je tiens à remercier très chaleureusement les bénévoles qui ont permis l'organisation et le succès de cette manifestation et notamment les personnes qui ont géré la buvette, le barbecue et les crêpes ainsi que ceux qui se sont chargés du montage de la salle et de la sono. Cette manifestation est vitale pour les finances du club et son succès repose sur le bénévolat des joueurs et familles des

adhérents de l'ATTS. Je tiens également à remercier la municipalité de Saintines pour son précieux concours et la mise à disposition du matériel, de l'aide logistique à l'organisation de cette manifestation ainsi que les trophées offerts à nos finalistes.

Le Président,
Jean-Michel LEROY

Association

Bien-Être pour Tous



Une nouvelle année s'achève pour tous les membres de l'association de Villeneuve/Saintines.

Envie de se retrouver pour des séances de remise en forme dans la bonne humeur et la convivialité ?

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre ou poursuivre l'aventure en septembre les mardis soir et samedis matin.

Merci aux fidèles adhérents qui nous suivent depuis de nombreuses années sans oublier les nouveaux bien sûr, et la mairie de Saintines pour la mise à disposition de la salle des sports.

N'hésitez pas à contacter Fabienne pour toute question : 06 65 35 68 81

Bonnes vacances à toutes et à tous.



Mairie de Saintines

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 16h

Samedi : 9h à 12h



**Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tous les jours sauf le mercredi**

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : mairie-saintines@wanadoo.fr

Site internet : saintines.fr



saintines.fr

Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :
vendredi 09 septembre

Déchets Verts :
Tous les lundis

Bruits de voisinage

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h

Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche
9h à 12h

Fermeture le lundi
et les jours fériés

Vente du pain et Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Sauf dimanche et jours fériés